



29 FÉVRIER 2024

COMMISSION JURIDIQUE, DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

OBJET : RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2024

Réunie le 28 février 2024, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements (CJDR) de la LNB a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Dossier n° 42 – Vincent LORIOT (LE MANS SARTHE BASKET)

Rencontre d'Espoirs ELITE J19 AS MONACO BASKET / LE MANS SARTHE BASKET du 21 janvier 2024

- Comportement antisportif

➤ **Une amende de 500 euros ferme**

Dossier n° 45 – MIKE HAPPIO (LDLC ASVEL)

Rencontre d'Espoirs ELITE J21 LDLC ASVEL / CSP LIMOGES

- Comportement antisportif

➤ **Un match de suspension ferme et deux matchs de suspension avec sursis**

Le match de suspension ferme est fixé lors de la rencontre suivante :
○ J25 ELAN CHALON / LDLC ASVEL

Dossier n° 46 – Ali BOUZIANE (ETOILE ANGERS BASKET)

Rencontre de PRO B J20 POITIERS BASKET 86 / ETOILE ANGERS BASKET du 06 février 2024

- Violences

➤ **Deux matchs de suspension fermes et un match de suspension avec sursis**

Les deux matchs de suspension fermes sont fixés lors des rencontres suivantes :

- J23 ETOILE ANGERS BASKET / STADE ROCHELAIS BASKET
- J24 ALM EVREUX BASKET EURE / ETOILE ANGERS BASKET

AFFAIRES REGLEMENTAIRES

Dossier n° 40 – NANTES BASKET HERMINE

Rencontre de PRO B J16 ELAN BEARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ / NANTES BASKET HERMINE du 19 janvier 2024

- Manquement aux dispositions de l'article 321 des règlements :
« *Non-inscription de dix joueurs au minimum sur la feuille de marque* »

➤ **Une amende de 250 euros ferme**

Dossier n° 41 – PARIS BASKETBALL

Rencontre d'Espoirs ELITE J18 PARIS BASKETBALL / AS MONACO BASKET du 15 janvier 2024

- Manquement aux dispositions de l'article 227 des règlements LNB :
« *Statistiques* »

➤ **Une amende de 500 euros ferme**

Dossier n° 44 – AIX-MAURIENNE SAVOIE BASKET

Rencontre de PRO B J17 NANTES BASKET HERMINE / AIX-MAURIENNE SAVOIE BASKET du 26 janvier 2024

- Manquement aux dispositions de l'article 321 des règlements :
« *Non-inscription de dix joueurs au minimum sur la feuille de marque* »

➤ **Une amende de 250 euros ferme**

Dossier n° 47 – METROPOLITANS 92

- Manquement aux dispositions de l'article 79 des règlements :
« *Transmission des documents contractuels* »

➤ **Une amende de 10 400 euros ferme**

Dossier n° 48 – PARIS BASKETBALL

Rencontre de Betclic ELITE J23 PARIS BASKETBALL / SAINT QUENTIN BASKETBALL du 11 février 2024

- Manquement aux dispositions de l'article 313 des règlements de la Ligue Nationale de Basket et de l'annexe 5 relative au protocole d'avant match

➤ **Une amende de 750 euros avec sursis**